

Lons-le-Saunier, le 9 août 2023

**Service Eau Environnement Risques
et Forêt**

**Suivi de la sécheresse dans le
département du Jura**

Compte-rendu de la cellule de veille sécheresse n°6 du 09 août 2023

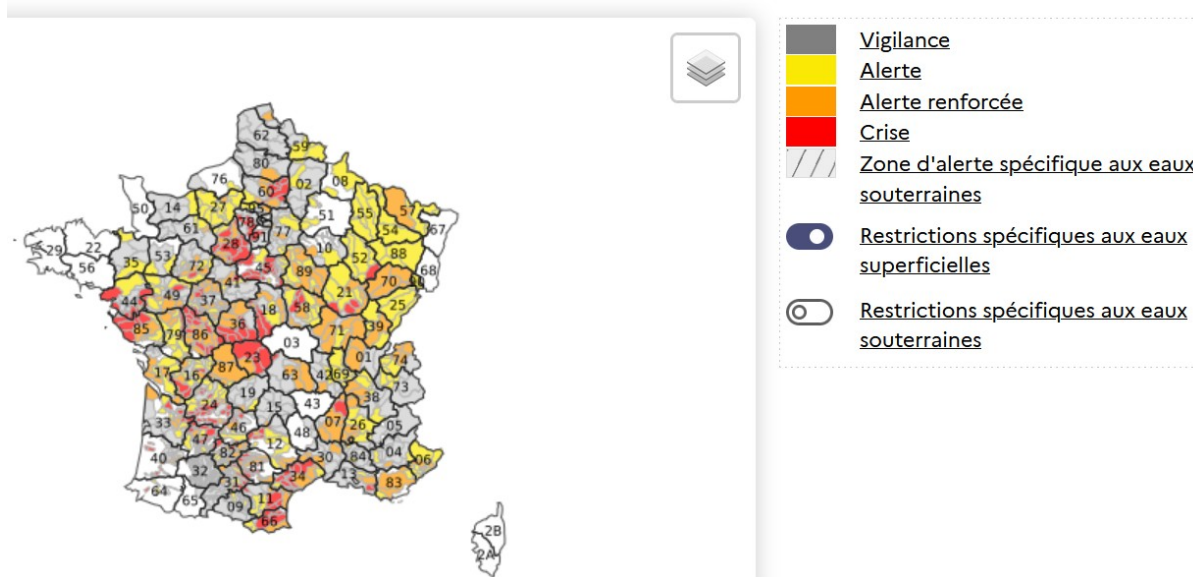
Participants / Excusés :

DREAL : Excusé	UD DREAL : Florian CHARRIER Florian LUCCI (visio)	ARS : Linda NOURRY (visio)	Météo France : Ingrid SPRINGINSFELD (visio)
OFB : Jean-Louis GAROT	SDIS : Excusé (départ en intervention)	SIDPC : Laura NOBLOT	SDJES : Patrick DEROGIS (visio)
Gendarmerie : adjudant chef ESTEVE	FDAAPPMA : Mehdi ELBETTAH	Syndicat des irrigants : Franck LENOIR (visio)	DDT : Nadine PONCET Vincent BERNIZET

Situation des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau avant la cellule de veille :

1. Situation nationale sur les eaux superficielles au 09/08/2023 publiés avant le 08/08/2023

Carte des arrêtés des eaux superficielles au 09/08/2023 publiés avant le 08/08/2023











2. Situation des départements limitrophes au Jura :

- **Haute-Saône** : l'ensemble du département est en **Alerte Renforcée**, depuis le 13 juillet 2023.
- **Doubs** : l'ensemble du département est en **Alerte**, depuis le 23 juin 2023.
- **Saône-et-Loire** : Depuis le 28 juillet 2023 :
 - en **Alerte renforcée** les secteurs « Arconce et Sornin », « Bourbince », « Arroux – Morvan », « Saône aval » et « Seille et Guyotte » ;
 - en **Alerte** le secteur « Grosne » ;
 - en **Vigilance** le reste du département.
- **Ain** : Depuis le 13 juillet 2023 :
 - en **Alerte renforcée** les zones d'alerte eaux superficielles « Rivières de Bresse » et « Rivières de Dombes » ;
 - en **Vigilance** les zones d'alerte eaux superficielles « Rivières du Bugey » et « Rivières du Haut Rhône » ;
 - en **Alerte** la zone d'alerte eaux superficielles « Saône aval » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d'alerte eaux souterraines « Dombes-Sud » et « Dombes-Certines-Nord » ;
 - en **Alerte** les zones d'alerte eaux souterraines « Saône aval » et « Plaine de l'Ain » en situation d'alerte.
- **Côte-d'Or** : Depuis le 22 juillet 2023 :
 - 3 zones en **Crise** : Vouge-Bièvre-Cent Fonts, Bouzaise et Arroux,
 - 5 zones en **Alerte renforcée** : Saône moyenne, Tille amont, Vingeanne, Bèze et Ouche aval,
 - 5 zones en **Alerte** : Tille aval, Ouche amont, Serein, Armançon amont et Châtillonnais,
 - 1 secteur se maintient en **Vigilance** : Dheune.

3. Situation du Jura :

Depuis le **17 juillet** :

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		
Nord Jura		ALERTE
Seille		ALERTE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE
Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)		
Nord Jura		VIGILANCE
Seille		VIGILANCE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE

Situation de la ressource en Eau et des usages dans le département du Jura :

1. Situation de la ressource en Eau :

Situation météorologique (MétéoFrance) :

Aux stations, les cumuls de précipitations sont compris entre 52 mm à La Pesse (Alt. 1 133 m) et 119,4 mm à Fraisans. Le bilan pluviométrique est excédentaire de 10 % à 40 % sur le nord du département (jusqu'à 56 % à Tavaux) puis progressivement déficitaire de 10 % à 60 % en allant vers le sud (jusqu'à 66 % à La Pesse). A l'échelle du département, le cumul de pluie moyen atteint 85 mm, soit un déficit de plus de 20 % par rapport à la normale.

Situation édaphique (MétéoFrance) :

Sur les 3 derniers mois, les conditions d'humidité des sols sont voisines de la normale sur le nord-ouest, puis modérément à très sèches sur le reste du département. Sur les 12 derniers mois, les conditions sont le plus souvent très sèches, modérément sèches sur le centre du département, et extrêmement sèches par endroits, au sud-ouest et sur le nord-est du Pays Dolois.

Les prévisions pour les prochains jours sur le département annoncent un temps ensoleillé et sec, jusqu'au week-end où des précipitations orageuses sont attendues. L'indice d'humidité des sols tend à rester entre les valeurs de la médiane et du décile 20, tout en se rapprochant de celui-ci.

Situation hydrologique (DREAL, OFB et FDAPPMA) :

Au niveau des stations hydrologiques :

- **Nord-Jura** : La Loue à Champagne-sur-Loue, le Doubs à Neublans et le Doubs à Besançon sont en Alerte.
- **Seille** : La Brenne à Sellières et la Seille à Voiteur sont en Alerte Renforcée, la Gizia à Frontenaud est en Alerte.
- **Plateau Calcaire** : La Furieuse à Salins-les-Bains est en Alerte Renforcée, le Hérisson à Doucier en Alerte et l'Ain à Bourg-de-Sirod est en Vigilance.
- **Haute-Chaine** : La Bienne à Morez et le Doubs à Mouthe sont en Vigilance, le Tacon à Saint-Claude en Alerte Renforcée.

Depuis quelques jours, on constate une baisse significative des températures et une augmentation significative au niveau de l'Ain et de la Bienne entraînant une diminution des facteurs de stress sur la faune aquatique. Le bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté n°18 du 7 août 2023 ne permet pas de faire apparaître cette évolution, car basé sur les données les plus critiques des 14 derniers jours.

Situation hydrogéologique (DDT) :

Les piézomètres de Desnes et de Molay sont en Vigilance, ceux d'Arc-et-Senans et de Villevieux restent hors restrictions (seuil de vigilance non atteint).

2. Situation des usages de l'Eau :

Situation de l'agriculture (Syndicat des irrigants) :

Moissons correctes. Depuis le 14 juillet, l'irrigation est à l'arrêt. Reprise possible de l'irrigation pour un dernier tour d'eau sur maïs semence, maïs gras et quelques dérobées, au vu des cumuls annoncés faibles. Qualité et rendements se joueront d'ici 25 août. Relative stabilité des niveaux piézométriques dans le secteur.

Situation de l'alimentation en eau potable (ARS) :

Aucune tension sur l'alimentation en eau potable, Villard-Saint-Sauveur et Lect revenus à la normale. Fermeture de la baignade (y compris activités aquatiques impliquant la pratique de la baignade) maintenue sur les cinq sites de la Loue, car anatoxines détectées sur quatre sites.

Situation des manifestations culturelles et sportives (SDJES) :

Professionnels et pratiquants sensibilisés sur La Loue. Arrosage modéré des golfs, grâce aux pluies. S'agissant du canyoning, limitation de la pratique à cause des faibles températures (limitantes pour les plus jeunes) et des débits élevés (ensemble des sites). DREAL à interroger sur modèle (inertie).

Situation des milieux aquatiques (FDAAPPMA et OFB) :

ONDE ne sera mis à jour qu'à partir du 25 août. Nette amélioration sur le secteur de la Haute-Chaîne et le bassin de l'Ain amont. Aucun contrôle réalisé au vu de la situation. Baisse significative de la température des cours d'eau, débits à suivre (robustesse). DREAL à interroger sur modèle (inertie).

Situation au niveau de l'UID-DREAL :

Publication de l'arrêté ministériel du 30 juin 2023 relatif aux mesures de restriction, en période de sécheresse, portant sur le prélèvement d'eau et la consommation d'eau des ICPE. Cet arrêté concerne principalement les ICPE soumises à autorisation ou enregistrement et dont les prélèvements dépassent 10000 m³ d'eau par an. Aucune demande de dérogation sur les quinze derniers jours. Regard attentif sur la réduction des consommations d'eau des industriels.

Situation auprès de la population :

Aucun souci à déplorer selon Gendarmerie et SDIS.

Relevé de décision :

Pas de comité de veille sécheresse (CVS) la semaine prochaine. Proposition de maintien des restrictions actuelles au vu des prévisions météorologiques (beau temps et chaleur annoncés), malgré l'amélioration récente des débits (robustesse à apprécier d'ici quinze jours). La situation du secteur du plateau calcaire pose question (passage en alerte), le choix est fait de le maintenir en alerte renforcée.

Prochaine cellule de veille sécheresse : mercredi 23 août à 9h.

La cheffe du bureau de l'eau



Nadine PONCET